

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN SEPTEMBRE 2001*

Au troisième trimestre 2001, la baisse, amorcée en juin, de l'indicateur des tensions du marché du travail mesurant le rapport du flux des offres sur celui des demandes, se poursuit. Lorsque l'on compare les périodes de avril à septembre 2000 et 2001, ce ratio passe de 0,8 à 0,7. Cette évolution résulte avant tout du fléchissement des offres d'emploi malgré la réorientation à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi dont l'effectif reste cependant en deçà du niveau de septembre 2000. Ces tensions régressent dans tous les domaines professionnels et tout particulièrement dans **l'informatique, l'électricité-électronique, et dans les industries de process**. La baisse est également importante dans **les transports et le BTP**. Elle est moins sensible dans les domaines de **la santé, de l'hôtellerie-restauration** où les tensions restent fortes.

Les résultats par grands domaines professionnels *

	Emploi en juin 2001 ⁴ (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en juin 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre sept. 2000 et sept. 2001 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEEM en septembre 2001 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre avril 2001 et sept. 2001 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'avril à sept. 2001 (en %)	Avril 2000 à sept. 2000	Avril 2001 à sept. 2001
Agriculture, marine, pêche	412	13	-2	63	3	7	2,9	2,7
Bâtiment, travaux publics	1 584	9	-7	67	-18	44	0,9	0,7
Électricité, électronique	297	6	2	63	-25	38	1,1	0,7
Mécanique, travail des métaux	1 315	7	-1	66	-10	45	0,9	0,7
Industries de process	1 135	6	9	61	-8	29	1,0	0,8
Industries légères (bois, indust. graphiques)	479	14	-10	59	-15	49	0,6	0,5
Maintenance	628	7	1	65	-4	58	0,8	0,7
Ingénieurs et cadres de l'industrie	151	8	2	61	9	74	0,5	0,5
Tourisme et transports	1 842	11	-1	63	-9	41	1,0	0,8
Gestion, administration	2 411	14	-6	60	-7	50	0,5	0,4
Informatique	437	4	17	60	-12	82	1,2	0,8
Études et recherche	258	4	-3	63	-16	85	0,3	0,3
Banques et assurances	548	3	0	61	4	66	0,9	0,8
Commerce	2 275	14	-5	62	-4	57	0,7	0,6
Hôtellerie, restauration, alimentation	804	13	-11	70	-6	49	1,6	1,4
Serv. aux particuliers (empl. familiaux, sécurité,...)	2 553	16	-9	58	1	48	0,6	0,5
Communication, information, spectacles	359	28	-4	54	1	13	0,7	0,6
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1 619	5	-3	64	1	51	0,8	0,7
Ensemble	19 108	11	-5	62	-6	43	0,8	0,7

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métier utilisées. Les indicateurs des colonne 4 à 8 du tableau sont essentiellement construits à partir des flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement rencontrées par les acteurs.



Les résultats par famille professionnelle *

Primaire - Secondaire

	Emploi en juin 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en juin 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre sept. 2000 et sept. 2001 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFM en septembre 2001 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre avril 2001 et sept. 2001 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'avril à sept. 2001 (en %)	Avril 2000 à sept. 2000	Offres enregistrées sur demandes enregistrées
							Avril 2001 à sept. 2001	
Agriculture, marine, pêche								
Maraîchers, jardiniers	305	15	-2	62	3	6	3,5	3,2
Techniciens et cadres de l'agriculture	66	8	2	67	12	66	0,2	0,2
Marins, pêcheurs	40	7	-7	69	2	29	0,4	0,4
Bâtiment, travaux publics								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	166	17	-8	68	-22	40	1,1	0,8
Ouvriers qualifiés des travaux publics	94	5	-20	65	-9	37	1,0	0,9
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	306	7	-10	68	-21	49	1,1	0,9
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	120	18	-5	66	-8	46	0,7	0,6
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	519	9	-8	67	-19	41	1,0	0,8
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	55	7	1	68	-18	36	1,4	1,0
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	136	7	-3	64	-11	61	0,7	0,5
Cadres du bâtiment et des travaux publics	189	4	0	63	-15	75	0,4	0,3
Électricité, électronique								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	64	7	9	61	-36	23	1,1	0,6
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	92	12	-1	63	-22	33	1,0	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	141	2	2	67	-23	59	1,1	0,8
Mécanique, travail des métaux								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal ..	73	22	-3	64	-7	39	0,6	0,5
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	173	6	-2	65	-9	46	1,0	0,8
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal	142	4	-5	68	-19	39	1,3	1,0
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	221	6	18	62	4	31	0,8	0,6
Ouvriers qualifiés de la mécanique	231	7	3	63	-18	36	1,3	0,9
Ouvriers de la réparation automobile	228	9	-12	70	-7	63	0,7	0,7
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécanique ..	247	2	2	66	-5	61	0,9	0,8
Industries de process								
Ouvriers non qualifiés des industries de process	389	11	15	58	-6	19	1,2	0,8
Ouvriers qualifiés des industries de process	456	3	4	62	-16	43	1,2	0,9
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process ..	290	3	-7	67	8	63	0,3	0,4
Industrie légère (bois, industries graphiques)								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	64	22	-12	57	-4	36	0,4	0,4
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	151	19	-12	56	-23	47	0,4	0,3
Ouvriers non qualifiés du bois	39	3	-1	62	-19	43	3,0	2,0
Ouvriers qualifiés du bois	71	13	-5	68	-12	53	0,8	0,7
Ouvriers des industries graphiques	94	9	-7	59	-16	56	0,6	0,5
Tech., agents de maîtrise des ind. légères et graphiques ..	61	6	-3	59	-12	68	0,4	0,3
Maintenance								
Ouvriers qualifiés de la maintenance	360	6	-4	64	-4	48	0,8	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	269	9	6	66	-5	65	0,7	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	151	8	2	61	9	74	0,5	0,5
Tourisme et transports								
Ouvriers non qualifiés de la manutention	420	14	-2	63	-13	21	1,0	0,7
Ouvriers qualifiés de la manutention	403	12	1	60	-4	34	0,8	0,7
Conducteurs d'engins de traction et de levage	43	4	-9	68	-3	31	0,7	0,7
Conducteurs de véhicules	717	9	-2	64	-10	54	1,2	1,0
Agents d'exploitation des transports	88	5	4	62	6	68	0,8	0,8
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports ..	118	10	0	65	-11	68	0,5	0,4
Cadres des transports et navigants de l'aviation	52	5	3	57	1	87	0,2	0,2

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Les résultats par famille professionnelle * (suite)

Tertiaire

	Emploi en juin 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en juin 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre sept. 2000 et sept. 2001 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFM en septembre 2001 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre avril 2001 et sept. 2001 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'avril à sept. 2001 (en %)	Avril 2000 à sept. 2000	Offres enregistrées sur demandes enregistrées
							Avril 2001 à sept. 2001	
Gestion, administration								
Secrétaires	672	20	-8	61	-8	57	0,4	0,4
Comptables	409	3	-9	64	11	58	0,7	0,8
Employés administratifs d'entreprises	542	22	-6	59	-10	38	0,7	0,6
Secrétaires de direction	76	28	0	61	-8	64	0,3	0,3
Tech. des services administratifs, comptables et financiers	279	3	-7	65	12	61	0,5	0,6
Cadres administratifs, comptables et financiers	432	6	4	60	1	73	0,5	0,4
Informatique								
Informaticiens	437	4	17	60	-12	82	1,2	0,8
Études et recherche								
Personnels d'études et de recherche	258	4	-3	63	-16	85	0,3	0,3
Banques et assurances								
Employés et techniciens de la banque	224	3	1	63	14	58	0,7	0,7
Employés et techniciens des assurances	160	3	-4	60	-2	72	1,3	1,2
Cadres de la banque et des assurances	164	3	2	56	-15	85	0,7	0,5
Commerce								
Caissiers, employés de libre service	285	21	-5	62	3	33	1,1	1,0
Vendeurs	817	19	-8	63	-7	60	0,6	0,5
Représentants	464	9	-5	62	-13	88	0,8	0,6
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	336	2	-6	64	-2	75	0,9	0,8
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	373	14	5	57	-2	86	0,3	0,3
Hôtellerie, restauration, alimentation								
Bouchers, charcutiers, boulangers	231	5	-16	72	-12	68	1,5	1,4
Cuisiniers	215	12	-10	71	-11	49	1,7	1,5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	358	18	-11	70	-3	46	1,5	1,4
Services aux particuliers								
Coiffeurs, esthéticiens	169	10	-10	66	-6	72	0,7	0,7
Employés de maison	284	33	-11	56	12	53	0,3	0,3
Assistants maternels	646	12	-7	58	1	71	0,3	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité	229	17	-5	58	13	51	1,1	1,2
Agents d'entretien	1073	15	-10	58	-5	37	0,7	0,6
Employés des services divers	152	3	-12	60	-9	54	2,1	1,9
Communication, information, spectacles								
Profes. de la communication et de la documentation	160	16	7	57	-20	66	0,3	0,2
Professionnels des arts et des spectacles	200	36	-6	53	4	9	0,9	0,8
Santé, action sociale, culturelle et sportive								
Aides-soignants	384	2	-9	71	-4	42	0,9	0,8
Infirmiers, sages-femmes	425	1	-5	73	-12	62	1,9	1,6
Professions para-médicales	279	4	-11	64	17	65	0,5	0,5
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	531	11	-1	62	1	49	0,8	0,7
Enseignement, formation								
Formateurs, recruteurs	161	11	0	56	3	67	0,5	0,5

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été adoptée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'INSEE utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'ANPE a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la DARES a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés en famille professionnelle (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées en grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte ici, en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique et celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 est sensiblement différent de la population active occupée qui était de 23,8 millions de personnes en mars 2001.

LES SOURCES

• L'enquête Emploi de l'INSEE

L'enquête Emploi est réalisée, chaque année, par l'INSEE, en principe en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population visée est celle des individus de 15 ans ou plus, appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires.

• Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

Sous-produit de la gestion administrative de la liste des demandeurs d'emploi, l'agence comptabilise les demandes d'emploi et les offres d'emploi en flux (enregistrées ou sorties au cours d'une période) et en stock (en fin de mois).

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stock) on a retenu l'ensemble des catégories 1 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'ANPE disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents sauf qu'ils recherchent un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

LES INDICATEURS

• **Emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en juin 2001 dont l'effectif a été estimé à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi (mars 2001) et actualisé par l'évolution de l'emploi observé au deuxième trimestre 2001 (1).

• **Taux de demande d'emploi** : $\text{DEFM} \cdot 100 / (\text{Emploi} + \text{DEFM})$. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de chômage de la famille professionnelle considérée.

• **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi des catégories 1, 2 et 3.

• **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi de la fin du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année : $[1 - (\text{DEFM}(T) / (\text{DEFM}(T-4) + \text{Demandes d'emploi enregistrées entre } (T-4) \text{ et } T))] \cdot 100$. Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année, est sortie des fichiers de l'ANPE.

• **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'ANPE aux cours des 6 derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.

• **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées au cours des 6 derniers mois** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Agence selon la famille professionnelle.

• **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les 6 derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur pour la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité des variables de flux, les évolutions ne sont en effet significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

(1) - Voir Raphaël Cancé, et Hélène Fréchou, « Évolution de l'emploi salarié au deuxième trimestre 2001 - Premières informations n° 42.3 octobre 2001 et Abdénor Brahami, Odile Brégier, Raphaël Cancé, Joelle Chazal, Hubert Denis du Péage, Frédéric Lerais, Vladimir Passeron, « Conjoncture de l'emploi et du chômage au deuxième trimestre 2001 », Premières informations, Octobre 2001 n° 41.1.